



FORMATION INITIALE P1/P2/P3

Accrocheurs / Chefs de manœuvres / Conducteurs de locotracteur

Décret du 1^{er}
avril 1992

Objectifs :

- Connaître les règles de sécurité et maîtriser les gestes métiers lors des opérations d'attelage et dételage, manœuvres et conduite des engins de traction ferroviaire.
- Utiliser en toute sécurité les différents matériels mis à disposition lors des opérations d'accrochage et manœuvres.

Contenu Pédagogique

- Réglementation et décret du 1^{er} avril 1992
- Les ITE
- La sécurité du personnel et les dispositifs de protection.
- Constitution des trains et convois
- Montée et descente des véhicules
- Signaux conventionnels de manœuvres
- La reconnaissance des véhicules
- Organisation des manœuvres
- Règles de sécurité lors des opérations d'attelage/dételage
- Organisation des manœuvres
- Vérification de l'engin moteur
- Consignes en cas de déraillement
- Mise en situation pratique avec reprise des gestes métiers

Modalité d'évaluation

- Evaluation formative à chaque fin de module
- Evaluation sommative en fin de formation.

Pour + d'infos :

☎ 06 89 88 83 06

✉ infos@gtif.fr



Public	➤ Personnel appelé à conduire des engins de traction ferroviaire sur le site de l'entreprise (hors RFN), à effectuer ou faire effectuer des manœuvres ainsi que les opérations d'accrochage		
Prérequis	➤ Maîtrise de la langue française ➤ Être apte médicalement		
Durée	➤ 35 heures (5 jours)	Effectif	➤ 6 candidats max
Validation	➤ Attestation de formation		
Lieu de formation	➤ En entreprise	Accessibilité aux personnes handicapées	➤ Suivant l'aptitude médicale de la médecine du travail
Prix	➤ 6 500.00 € HT	Délai d'accès	➤ 15 jours